

## ETABLISSEMENT DE LA LISTE ACADEMIQUE APSA A LA RENTREE SCOLAIRE 2019.

L'avènement des nouveaux programmes de la voie générale et technologique (Arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019) a nécessité la mise à jour de la liste académique des activités supports d'enseignement et d'évaluation. Ainsi « *Chaque académie peut proposer une offre supplémentaire de cinq APSA maximum qu'elle réfère aux différents champs d'apprentissage* ».

### Procédure :

#### 1- Enquête académique.

Une enquête a été proposée à l'ensemble des établissements scolaires à partir du site académique à la date du 03 mars 2019. La date de clôture de l'enquête était **le 29 mars 2019**.

28 établissements de l'académie ont répondu (dont 1 non exploitable). Les résultats de l'enquête sont les suivants :

#### Quel sens donné à la liste académique ?

Développer les APPN	8
Continuer à pratiquer "ailleurs et plus tard"	5
Développer la santé	4
Développer les enseignements adaptés	3
Mobiliser les ressources environnementales	3
Continuité liste précédente	3
Favoriser la mixité	1
Autres choix	0
	<b>27</b>

#### Quels choix des APSA support d'enseignement ?

APSA	CHOIX 1	CHOIX 2	CHOIX 3	CHOIX 4	TOTAL
MARCHE EN DUREE	8	2	1	3	14
SKI DE FD ET ALPIN	4	4	2	2	12
VOILE ET PAV	3	2	5	2	12
RANDONNEE	4	4	2	1	11
ULTIMATE		4	3	2	9
TENNIS	3	4	1	0	8
AUTRES*	2	2	2	1	7

TRAIL	2	2		1	5
COMBINE ATHLETIQUE		1	1	2	4
GOLF	1		2		3
CANOE KAYAK			1	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>88</b>

Autres\* : Tir à l'arc, CO adaptée, aviron, duathlon, biathlon et judo (déjà sur la liste nationale).

### **Choix possible d'une APSA établissement.**

7 établissements se sont positionnés sur cette possibilité offerte après la validation définitive de la liste académique pour les activités : Aérobie, Judo (déjà sur la liste nationale), Tir à l'arc, Ski (liste académique provisoire), Tennis, Randonnée (liste académique provisoire).

Les établissements concernés devront transmettre à l'inspection pédagogique la fiche « AFL APSA établissement », disponible sur le site académique disciplinaire, **avant la date du 31 mai** pour une validation définitive pour la prochaine rentrée scolaire.

#### **2- Consultation des membres de la CAHN** (Commission académique d'harmonisation des notes).

Les membres de la CAHN ont été consulté pour avis au début du mois d'avril. Les retours ont été pris en considération.

#### **3- Diffusion, à titre informatif et non définitive, de la liste académique.**

Dans le cadre de la préparation de rentrée 2019, et pour prolonger l'accompagnement des établissements, la liste provisoire académique est mise à disposition.

1- CA2 : SKI (toutes disciplines associées)

2- CA2 : RANDONNÉE/ TRAIL

3- CA2 : VOILE et PAV (toutes disciplines associées solitaire et équipage)

4- CA5 : MARCHE EN DURÉE (épreuve adaptée)

5- CA4 : ULTIMATE

### **Quelques éléments d'appréciations des propositions :**

- Une prise en compte des retours de la consultation académique, qui se traduit par un développement des activités APPN (Ski, Voile, Randonnée) en premier lieu mais également par l'avènement de supports d'enseignements pour "pratiquer plus tard" (Randonnée et marche en durée).

- Une prise en compte du pilotage stratégique du dossier "examens" avec l'avènement de la marche en durée afin de réduire sensiblement les taux d'inaptitudes et favoriser l'intégration des élèves à besoins éducatifs particuliers dans les classes.

- Une prise en compte des ressources locales d'enseignement, à la fois géographiques (mer, montagnes, calanques et collines), culturelles et politiques (développement des "plans voile").
- Une prise en compte du plus grand nombre et de la réalité des conduites motrices spécifiques en sports collectif, nous amène à proposer l'Ultimate. De nombreux collèges proposent également cette activité support, elle est peu contrainte par la problématique d'accès aux installations dans la mesure où elle peut s'enseigner, selon les formes de pratique, sur plusieurs espaces extérieurs ou intérieurs.
- Une prise en compte des enjeux culturels avec la proposition de la randonnée/Trail : il s'agit de l'activité physique la plus pratiquée des français. Elle répond à des problématiques de santé également.

#### **4- Validation définitive.**

Début juin, les membres de la CAHN feront une proposition définitive.

La liste définitive sera validée par M. le Recteur avant la fin du mois de juin, accompagnée de la liste des APSA établissements validées.

#### **5- Perspectives didactiques et pédagogiques.**

Une fois validée la liste définitive, les équipes pourront s'engager dans un travail collaboratif de conceptualisation. Il s'agira pour elles de bien identifier les acquisitions pour chacun des élèves, de choisir les contenus d'enseignement pertinents et éléments prioritaires ciblés en fonction du contexte d'intervention et de formaliser des AFL APSA.

Des exemples seront proposés sur le site académique pour accompagner ce travail de conception. Ils ne seront que génériques dans la mesure où leurs définitions doivent être conduites à l'aune des besoins particuliers des élèves du contexte, et des choix opérés par les équipes tout en s'inscrivant dans les AFL du champ.